



COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 septembre 2019

Sous la présidence de Jacques FABRE, Maire

Présents : Mesdames et Messieurs Bérangère DUCLOS, François GONZALEZ, Alain SENESSE, Claudine DIEL, Serge DURAND, André FALCOU, Jean-Sébastien SANDOVAL, Antoine MARTY, Gérard GILARDI, Frédérique ROUANET.

Absent excusé : Monsieur Sébastien GOMARIZ (procuration Bérangère DUCLOS).

Absents : Madame et Messieurs Alain TAQUI, Jean-Paul MENU, Marion FORATO.

Secrétaire de séance : Madame Claudine DIEL

▪ **Embauche sur poste d'Adjoint Technique au 01/10/2019**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération du conseil municipal en date du 17/06/2019 par laquelle il a été décidé la création d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint technique à compter du 01/10/2019. Il propose d'embaucher Monsieur Robert TOMBACCO sur ce poste.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

▪ **Contrat à durée déterminée Anaïs BERTRAND :**

Monsieur le Maire propose de renouveler le CDD de Madame Anaïs BERTRAND pour une durée de 3 mois au sein du service administratif, du 01/10/2019 au 31/12/2019, 22 heures / hebdomadaire.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

▪ **Contrat à Durée Déterminée Lucie CAVERIVIERE :**

Monsieur le Maire propose de renouveler le CDD de Lucie CAVERIVIERE en compléments de services et remplacements de l'ATSEM, aide aux devoirs, cantine et entretien du 31/08/2019 au 03/07/2020.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

▪ **Contrat à Durée Déterminée Christophe PEYTAVY :**

Monsieur le Maire propose d'embaucher Christophe PEYTAVY, pour une durée de deux mois au sein du service technique du 15/09/2019 au 15/11/2019, 35 heures/ hebdomadaire.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

▪ **Résiliation logiciel MairieNet :**

Monsieur le Maire rappelle qu'en 2012, l'ancienne municipalité avait signé un contrat pour un site internet de la mairie avec le syndicat intercommunal AGEDI. Après plusieurs échanges avec le syndicat AGEDI, il faut annuler ce contrat par délibération du Conseil Municipal.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

▪ **CAUE 2019 :**

Monsieur le Maire propose de renouveler l'adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Aude (CAUE) pour l'année 2019.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

▪ **Contrat de Bail à ferme parcelle La Tour :**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Monsieur Jacques BELBEZE prenant sa retraite après les vendanges 2019, il met un terme au contrat de bail à ferme viticole pour la parcelle A-795, lieu-dit la Tour. Monsieur le Maire donne lecture de la demande de Monsieur Marcel FERNANDEZ d'exploiter cette parcelle dans le même cadre du contrat de bail à ferme. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur cette demande.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

▪ **Transfert Parc du site Rec de Fals Free Mobile :**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Free Mobile concernant la location de l'emplacement sur le domaine public lieu-dit Rec de Fals : implantation et exploitation d'une station radioélectrique. C'est la société ILIAD qui va reprendre la gestion du parc de station radioélectrique aux mêmes conditions. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur ce transfert.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée

A Barbaira, le 10 septembre 2019

Le Maire, Jacques FABRE

